

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, j'aurais cru que le Conseil de recherches médicales aurait été très heureux que nous ayons octroyé un montant de deux millions de dollars de plus, ce qui constituerait une augmentation substantielle sur l'an dernier, mais évidemment, pour ce groupe comme pour bien d'autres au Canada, les limitations budgétaires du gouvernement ne permettent pas d'augmenter nos contributions.

[Traduction]

M. Orlikow: Il est intéressant de noter que, d'une part, il y a juste quelques instants, le ministre de la Défense nationale a souligné que les crédits de son ministère augmenteront de 400 millions de dollars cette année et que, d'autre part, le président du Conseil du Trésor pense que les milieux de la recherche médicale devraient se contenter des 2 millions de dollars qui leur ont été accordés, et même en être heureux.

Étant donné que les chercheurs ont fait des démarches répétées pour souligner que la politique par à-coups suivie actuellement par le gouvernement en matière de financement de la recherche médicale détruisait les programmes actuels et futurs mais aussi contribuait à décourager les chercheurs potentiels de s'engager dans ce domaine, le président du Conseil du Trésor peut-il indiquer si le gouvernement tiendra compte des propositions faites à nouveau cette année par les chercheurs, propositions qui demandent au gouvernement d'établir un programme quinquennal de financement de la recherche médicale de façon à pouvoir réaliser les plans à long terme.

● (1440)

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, comme l'a signalé le ministre au comité de la santé lors de sa dernière séance au cours de laquelle on a examiné les crédits pour la recherche médicale, il se propose d'examiner la question d'étaler sur une plus longue période l'étude des besoins en fait de recherche médicale et d'une bonne méthode de financement. En fait, le ministre doit conférer cet après-midi, à 3 h 30, avec des représentants. Il compte discuter la question avec eux et entendre leurs vues.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA COMPARAISON ENTRE LA CONTRIBUTION DE L'OPEP ET CELLE DU CANADA AU FONDS COMMUN ÉTABLI À LA CONFÉRENCE DE LA CNUCED

M. Herb Breau (Gloucester): Monsieur le président, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais en son absence je l'adresserai à son secrétaire parlementaire, si sa voix lui permet de me répondre. Faisant suite à la question du député de Yorkton-Melville, hier, au sujet de la conférence de la CNUCED et d'une participation supposée des pays de l'OPEP, je demanderais au secrétaire parlementaire si elle sait que les pays de l'OPEP se sont engagés envers le fonds commun pour les *Buffer stocks*, et si tel est le cas comment cet engagement se

Questions orales

compare avec celui que le Canada a pris jusqu'à maintenant.

Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je voudrais profiter de ma voix supplémentaire pour apporter une correction à ce que j'ai dit hier au député de Yorkton-Melville, et préciser que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à Nairobi, à la CNUCED IV, a dit que nous voulions considérer favorablement le principe d'un fonds commun. Quant à ce que le député de Yorkton-Melville a affirmé au sujet d'une contribution des pays de l'OPEP, je dois dire aujourd'hui que ces pays, à notre connaissance, n'ont pas contribué au fonds commun, et que le Canada, quant à lui, a annoncé clairement sa participation financière au fonds commun de l'étaim.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES ALLÉGATIONS D'INTERVENTION DU SOLLCITEUR GÉNÉRAL EN FAVEUR DE LA LEVÉE DE LA SUSPENSION DU PERMIS DE CONDUIRE DE M. MARCHAND—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Jim Balfour (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il est intervenu auprès de la Commission nationale des libérations conditionnelles au nom de son collègue, le ministre de l'Environnement, de sorte que la suspension du permis de conduire du ministre a été levée cinq mois et demi plus tôt que prévu?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit au comité de la justice ce matin, je n'ai fait aucune démarche en ce sens auprès de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Le ministre de l'Environnement m'a demandé s'il n'y avait pas un moyen de faire lever une suspension de permis de conduire. Je lui ai répondu que oui. Il s'est enquis des conditions et des formalités, et je n'ai fait que demander à la Commission des libérations conditionnelles de communiquer ces renseignements au ministre, ce qui a été fait.

Une voix: Allons donc!

M. Allmand: Jamais je n'ai su qu'il avait présenté une demande en vertu de cette procédure, ni que la Commission en avait été saisie ni qu'une décision avait été rendue, jusqu'à ce que j'apprenne la nouvelle ce matin.

DEMANDE DE DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ENTRE LE SOLLCITEUR GÉNÉRAL ET LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES AU SUJET DU PERMIS DE CONDUIRE DE M. MARCHAND

M. Jim Balfour (Regina-Est): Le solliciteur général déposera-t-il tous documents et copies de lettres en sa possession relativement à toute cette affaire, afin que non seulement justice soit faite, mais qu'on puisse le constater?

M. Trudeau: Pourquoi ne vous déguisez-vous pas en détective? Pourquoi n'engagez-vous pas un détective privé?

Des voix: Oh, oh!

M. Paproski: Pourquoi ne glissez-vous pas sur une rampe d'escalier?